

**République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix
EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

DEL.2023/04/04-01

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 7 MARS 2023

L'an Deux Mil Vingt-trois, le 4 Avril à SEIZE heures, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Jean-Luc DERRIEN et Monsieur Marc SIMON.

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION

Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN à Monsieur Eric GRALL

ABSENT

Monsieur Eric GRALL

En exercice : 9

- Présents : 7
- Votants : 7

Date de la convocation : 29 mars 2023

Monsieur Michel AUTRET a été désigné secrétaire.

Madame la Présidente invite les membres du Conseil d'Administration à adopter le procès-verbal de la réunion du 7 Mars 2023.

Monsieur Marc SIMON a indiqué que la motion « vote à l'unanimité » pour le ROB n'est pas adéquate car il estime ne pas avoir eu les éléments nécessaires lors du DOB.

Madame la Présidente en prend note, en précisant que le DOB a bien eu lieu et qu'il était simplement demandé d'en prendre acte conformément aux textes en vigueur.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTENT** le procès-verbal de séance du 7 Mars 2023.

Pour la Présidente absente,
Par délégation,
Jean-Jacques ROIGNANT, Vice Président



Le Secrétaire,
Monsieur Michel AUTRET



**EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A**

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Affiché le **11 AVR. 2023**

ID : 029-909290215-20230404-D_2023_04_04_2-DE

République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix
EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DEL.2023/04/04-02

OBJET : COMPTE DE GESTION 2022

L'an Deux Mil Vingt-trois, le 4 Avril à SEIZE heures, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Jean-Luc DERRIEN et Monsieur Marc SIMON.

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION

Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN à Monsieur Eric GRALL

ABSENT

Monsieur Eric GRALL

En exercice : 9

- Présents : 7
- Votants : 7

Date de la convocation : 29 mars 2023

Monsieur Michel AUTRET a été désigné secrétaire.

Madame Christine SANINI, chef des services comptables, SGC de Morlaix, a arrêté le compte de gestion de l'EPIC Port de Roscoff – Vieux Port, pour l'année 2022, comme suit :

Section de fonctionnement : 201 330.35 €
Section d'investissement : -62 245.60 €

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** le compte de gestion pour l'année 2022.

Pour la Présidente absente,
Par délégation,
Jean-Jacques ROIGNANT, Vice Président



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A

Le Secrétaire,
Monsieur Michel AUTRET



République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix
EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

DEL.2023/04/04-03

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'an Deux Mil Vingt-trois, le 4 Avril à SEIZE heures, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Jean-Luc DERRIEN et Monsieur Marc SIMON.

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION

Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN à Monsieur Eric GRALL

ABSENT

Monsieur Eric GRALL

En exercice : 9

- Présents : 7
- Votants : 7

Date de la convocation : 29 mars 2023

Monsieur Michel AUTRET a été désigné secrétaire.

Monsieur AUTRET, Président de séance, a présenté les résultats apparaissant sur le compte administratif établi par Madame la Présidente. Ils correspondent à ceux figurant sur le compte de gestion arrêté par Madame Christine SANINI, chef des services comptables :

Section de fonctionnement :	201 330.35 €
Section d'investissement :	- 62 245.60 €

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** le compte administratif pour l'année 2022.

Pour la Présidente absente,
Par délégation,
Jean-Jacques ROIGNANT, Vice-Président

Le Secrétaire,
Monsieur Michel AUTRET



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A



République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix
EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

DEL.2023/04/04-04

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2022

L'an Deux Mil Vingt-trois, le 4 Avril à SEIZE heures, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Jean-Luc DERRIEN et Monsieur Marc SIMON.

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION

Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN à Monsieur Eric GRALL

ABSENT

Monsieur Eric GRALL

En exercice : 9

- Présents : 7
- Votants : 7

Date de la convocation : 29 mars 2023

Monsieur Michel AUTRET a été désigné secrétaire.

Compte tenu du résultat de fonctionnement et du besoin de financement de la section d'investissement, Madame la Présidente propose d'affecter le résultat comme suit : 201 330 €.

Ce résultat sera inscrit au compte 1068, en recette d'investissement, au budget 2023.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** l'affectation proposée du résultat.

Pour la Présidente absente,
Par délégation,
Jean-Jacques ROIGNANT, Vice-Président



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A

Le Secrétaire,
Monsieur Michel AUTRET



**République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix
EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

DEL.2023/04/04-05

OBJET : BUDGET 2023

L'an Deux Mil Vingt-trois, le 4 Avril à SEIZE heures, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Jean-Luc DERRIEN et Monsieur Marc SIMON.

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION

Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN à Monsieur Eric GRALL

ABSENT

Monsieur Eric GRALL

En exercice : 9

- Présents : 7
- Votants : 7

Date de la convocation : 29 mars 2023

Monsieur Michel AUTRET a été désigné secrétaire.

Suite au débat d'orientations budgétaires du 7 mars 2023 et à la présentation et l'approbation du projet de budget 2023 au cours du conseil portuaire du 23 février, Madame la Présidente propose d'approuver le document budgétaire qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à :

799 971.00 € en section de fonctionnement,
708 401.00 € en section d'investissement.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** le budget pour l'année 2023.

Pour la Présidente absente,
Par délégation,
Jean-Jacques ROIGNANT, Vice-Président



Le Secrétaire,
Monsieur Michel AUTRET

EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A



République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Affiché le **11 AVR. 2023**
ID : 029-909290215-20230404-D_2023_04_04-DE

EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT

**LISTES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 4 AVRIL 2023**

DEL.2023/04/04-01 examinée le 4 avril 2023 – **Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 Mars 2023 : Approuvée à l'Unanimité**

DEL.2023/04/04-02 examinée le 4 avril 2023 – **Compte de Gestion 2022 : Approuvée à l'Unanimité**

DEL.2023/04/04-03 examinée le 4 avril 2023 – **Compte Administratif 2022 : Approuvée à l'Unanimité**

DEL.2023/04/04-04 examinée le 4 avril 2023 – **Affectation des Résultats 2022 : Approuvée à l'Unanimité**

DEL.2023/04/04-05 examinée le 4 avril 2023 – **Budget 2023 : Approuvée à l'Unanimité**

Pour la Présidente absente,
Par délégation,
Jean-Jacques ROIGNANT, Vice-Président



Le Secrétaire,
Monsieur Michel AUTRET

EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A

